

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

N°23-005

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 17 février 2023

L'an deux mil vingt-trois et le dix-sept février, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur RICO-PEREZ José, Maire.

Nombre de conseillers :

Date de convocation : 03/02/2023

En exercice : 23

Date d'affichage : 03/02/2023

Présents : 20

Votants : 20

**Présents** : MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - COMBET Claire - GAZET Véronique - GENON Marie - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - LEGRAND Alexandra - PEREZ Stéphanie

**Excusés** : MM. GACHET Roger - BIBOLLET Nicolas - Mme BOIVINEAU Myriam

A été nommé secrétaire de séance : Denis RICHARD



**MOTIO : Opposition à la fermeture d'une classe à l'école de la commune déléguée de Randens**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un constat de la baisse des inscriptions scolaire pour la rentrée 2023-2024.

Cette tendance à la baisse, amorcée depuis plusieurs années, engendre aujourd'hui une possible fermeture de classe dans l'école de la commune déléguée de Randens.

Il précise qu'un travail conjoint avec la commission des Affaires Sociales et Scolaire de la commune et l'Inspecteur Académique a été réalisé afin de mobiliser tous les moyens possibles pour empêcher la fermeture d'une classe.

Il tient aujourd'hui à faire part de l'inquiétude des parents d'élève et à alerter l'Education Nationale sur les conséquences de la fermeture d'une classe à l'école de la commune déléguée de Randens.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

- ✓ ADOPTE la motion ci-dessus présentée.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance



Monsieur le Maire



Le Maire,

José RICO-PEREZ.